

COMMUNE DE WEMMEL
Collège des Bourgmestre et Echevins
jeudi 25 septembre 2025

Liste des décisions

1. Procès-verbal du Collège des Bourgmestre et Echevins du 18/09/2025.

Le procès-verbal est approuvé.

2. Demande d'un permis d'environnement en vue de la construction d'un abri à vélos dans le jardin de devant - Refus.

La demande de permis d'environnement est refusée.

3. Demande d'un permis d'environnement en vue de la démolition d'un bâtiment, à savoir l'ancien centre socioculturel - Permis.

La demande de permis d'environnement est accordée.

4. Recours contre un enregistrement dans le registre des immeubles inoccupés.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins déclare le recours contre un enregistrement dans le registre des immeubles inoccupés recevable et fondé.

5. Recours contre un enregistrement dans le registre des immeubles inoccupés.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins déclare le recours contre un enregistrement dans le registre des immeubles inoccupés recevable et fondé.

6. Recours contre un enregistrement dans le registre des immeubles inoccupés.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins déclare le recours contre un enregistrement dans le registre des immeubles inoccupés recevable mais non fondé.

7. Recours contre un enregistrement dans le registre des immeubles inoccupés.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins déclare le recours contre un enregistrement dans le registre des immeubles inoccupés recevable mais non fondé.

8. Recours contre un enregistrement dans le registre des immeubles inoccupés.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins déclare le recours contre un enregistrement dans le registre des immeubles inoccupés recevable mais non fondé.

9. Attestation de sécurité incendie de type A pour un établissement de catégorie 1.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'attestation de sécurité incendie de type A pour un établissement de catégorie 1.

10. Attestation de sécurité incendie de type A pour un établissement de catégorie 3.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'attestation de sécurité incendie de type A pour un établissement de catégorie 3.

11. Banc brûlé à la Résidence Geurts.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve le règlement à l'amiable dans ce dossier.

12. Cirque Tik Tak - Demande d'emplacement.



Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'autorise pas le cirque Tik Tak à installer son chapiteau sur le territoire de Wemmel.

13. Remboursement des frais de remorquage - 18/08/2025 - Chaussée de Merchtem 4.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de rembourser les frais de remorquage.

14. Réclamation contre la taxe sur les établissements économiques - exercice d'imposition 2024 - article 040240076447.

La réclamation contre la taxe sur les établissements économiques - exercice d'imposition 2024 est déclarée irrecevable.

15. Enrôlement de la taxe sur les permis d'environnement - 2^e trimestre 2025.

Le rôle de la taxe sur les permis d'environnement - 2^e trimestre 2025 est établi et déclaré exécutoire.

16. Mandats : approbation.

Les mandats sont approuvés.

17. Villa Beverbos - Mercator 103 - Cheese and wine - 14/11/2025.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord sur la demande de mise à disposition de la villa Beverbos.

18. Service du personnel.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins fixe la procédure de sélection concrète pour le recrutement d'un directeur pour l'école communale fondamentale néerlandophone (NGBS).

19. Désignation d'un membre du personnel.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord sur la désignation d'un chef d'équipe travaux publics (D4-D5).

20. Déclaration de vacance.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord en vue de la publication de la fonction de gardien de la paix - constatauteur à temps plein (C1-C3).

21. Déclaration de vacance.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord pour déclarer vacants deux postes contractuels de jardinier (D1-D3) à temps plein.

22. Déclaration de vacance.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins déclare 2 fonctions vacantes et y pourvoit par suppléance.

23. Liste des candidatures retenues pour les épreuves de sélection.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide d'admettre les candidats disposant d'un dossier complet aux épreuves de sélection pour le poste de responsable du Service Grandir (A1a-A3a).

24. Liste des candidatures retenues pour les épreuves de sélection.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide d'admettre les candidats disposant d'un dossier complet aux épreuves de sélection pour le poste d'assistant technique – Service des espaces verts (D1-D3).

25. Liste des candidatures retenues pour les épreuves de sélection.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide d'admettre les candidats disposant d'un dossier complet aux épreuves de sélection pour le poste d'agent technique de nettoyage (E1-E3).

26. Service du personnel.



Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance des décisions du directeur général.

27. Désemplirrement devant le Centre administratif communal.

Pas d'accord sur l'avant-projet en vue du désemplirrement devant le Centre administratif communal

28. Demande de stages de vacances Sportyfun 2026.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la demande de Sportyfun.

29. Adaptation du règlement de reconnaissance.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins demande l'avis des conseils consultatifs de la culture, du sport, de la jeunesse et des personnes âgées.

30. Aménagement d'un égout de service par le gestionnaire des égouts Farys - Avenue des Allées Fleuries 3.

Le Collège ordonne à Farys d'aménager un égout de service dans l'avenue des Allées Fleuries.

31. Ordonnance de police relative aux travaux d'asphaltage réalisés par l'entrepreneur Norré-Behagel du 25/9/2025 au 8/10/2025 dans l'avenue Burvenich, l'avenue des Eburons et la chaussée de Merchtem.

Le Collège approuve l'ordonnance de police.

32. Aire de jeux Erf en Haard - Approbation des firmes à inviter.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve les firmes à inviter pour le marché « Aire de jeux Erf en Haard ».

33. Restauration de la maison communale : approbation de la dépense supplémentaire pour l'architecte.

Le Collège approuve la dépense supplémentaire et la transmet à ERF pour poursuite du traitement.

34. Ordonnance de police - Autorisation de signalisation en faveur de Fluvius dans la rue H. De Mol du 21 octobre 2025 au 3 novembre 2025 inclus.

Le Collège approuve l'autorisation de signalisation en faveur de Fluvius.

35. Ordonnance de police - Autorisation de signalisation en faveur de Fluvius dans l'avenue Reine Astrid du 13 octobre 2025 au 16 octobre 2025 inclus.

Le Collège approuve l'autorisation de signalisation en faveur de Fluvius.

36. Ordonnance de police - Autorisation de signalisation en faveur de Fluvius dans l'avenue de Limburg Stirum du 27 octobre 2025 au 19 décembre 2025 inclus.

Le Collège approuve l'autorisation de signalisation en faveur de Fluvius.

37. Ordonnance de police - Autorisation de signalisation en faveur d'A. Cooremans au n° 15 du Val Joli du 6 octobre 2025 au 24 octobre 2025 inclus.

Le Collège approuve l'autorisation de signalisation en faveur d'A. Cooremans.

38. Journée des arts pour enfants le 09/11/2025.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve l'organisation de la Journée des arts pour enfants le dimanche 09/11/2025 après-midi au Campus W, à la maison de jeunesse Barcode et à l'école Mater Dei.

39. Recours à l'accord-cadre relatif à l'accompagnement stratégique offert par la Flandre pour l'affinement de la vision de l'accueil et des activités extrascolaires ('BOA'), l'établissement des cadres d'agrément et la préparation du cahier des charges pour l'accueil extrascolaire.



Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de recourir à l'accord-cadre relatif à l'accompagnement stratégique offert pour le déploiement de l'accueil et des activités extrascolaires ('BOA').

40. Demande de places d'accueil au tarif sur base des revenus pour la crèche Stoer en Lief.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de la demande de places d'accueil au tarif sur base des revenus introduite par la crèche Stoer en Lief.

41. Retrait du véhicule Audi A6 - MSS SERVICES n° 3381.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance du retrait du véhicule Audi A6 - MSS SERVICES - 3381.

42. Commerce ambulant - emplacement public à l'entrée du cimetière 2025-2026-2027 - 3 ans.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la demande en vue de la vente de chrysanthèmes et de compositions florales funéraires.

